



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE

A specialized agency of the African Union

Une agence spécialisée de l'Union africaine

COMPTE-RENDU DE LA 31^{ème} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



**31^{ème} Session du Conseil des Gouverneurs
Format hybride**

23 Mai 2022



2 FAIRBAIRN DRIVE, MT. PLEASANT, HARARE, ZIMBABWE,
P.O. Box 1562 HARARE
Telephone: (+263-242) 304663, 304622, 332002, 332014
Cell: +263 772 185 308 - 10
Fax: (+263-242) 303071, E-mail: root@acbf-pact.org;
Web site: www.acbf-pact.org



1. La 31^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) s'est tenue dans un format hybride le 23 mai 2022 à Accra, au Ghana.
2. Les participants à cette session étaient les Gouverneurs ou représentants des États membres ci-après : Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. Les représentants des membres institutionnels suivants ont également participé à la session : la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a participé en tant qu'observateur invité.
3. Le quorum étant atteint, la session a commencé à 15h00, heure d'Accra (GMT+00).

MOT D'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

4. Le Président du Conseil des Gouverneurs, S.E. Ken Ofori-Atta (Ministre des Finances du Ghana), a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exprimé sa gratitude pour leur engagement envers la Fondation. Il a souhaité la bienvenue à M. Mamadou Biteye, le nouveau Secrétaire exécutif de l'ACBF, à compter du 1^{er} mai 2022.
5. S.E. Ofori-Atta a relevé que bien que la pandémie de COVID-19 ait eu un impact négatif sur les opérations de l'ACBF en raison de contraintes de ressources, la Fondation a fait preuve de résilience, avec un ancrage sur des partenariats stratégiques avec des institutions panafricaines de premier plan et d'autres partenaires engagés dans le programme de développement du continent. À cet égard, la Fondation a mis en œuvre diverses réformes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme. Ces interventions comprennent des mesures de réduction des coûts mais sans perte de contrôle ainsi que d'intensification des activités de connaissance et d'apprentissage.
6. En conséquence, la Stratégie 2017-2022 de la Fondation se termine dans le contexte d'une ACBF plus souple et mieux préparée pour répondre aux demandes changeantes et diverses des pays membres. La souplesse lui permettant de s'adapter aux modèles de financement changeants tout en produisant des résultats à fort impact est une adaptation digne d'éloges.
7. Il a exhorté tous les membres et partenaires de développement à continuer à soutenir l'ACBF. La tâche immédiate et urgente sera de développer une nouvelle stratégie pour la Fondation.
8. Il a conclu son mot d'introduction en remerciant les États membres africains de s'être bien approprié la Fondation au niveau continental, comme en témoigne leur soutien financier qui a enregistré une contribution annuelle historiquement élevée au cours de l'exercice 2021 (leurs promesses de contribution ont été concrétisées à 94 %). Il a appelé les États membres et les partenaires dont les promesses de contribution n'ont pas encore été suivies d'effet à montrer leur engagement en procédant en temps opportun au paiement de leurs contributions à la Fondation afin de permettre au Secrétariat exécutif de conclure les principales activités non encore bouclées dans le cadre de la stratégie actuelle et de planifier la nouvelle stratégie sans contraintes de ressources.

MESSAGES DE SOUTIEN DES PARTENAIRES

9. Des représentants de la Banque africaine de Développement (BAD), de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale ont délivré des messages de soutien.
10. Le professeur Kevin Urama (économiste en chef par intérim et vice-président du complexe pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances) a salué les interventions de l'ACBF sur le continent, en particulier l'engagement stratégique et le partenariat avec l'ACBF en vue du renforcement des institutions, y compris les think tanks à travers le continent, et le renforcement des capacités de gestion de l'administration du secteur public.

En se projetant dans l'avenir, il a souligné le rôle essentiel et la pertinence de l'ACBF dans la prise en compte des dimensions de renforcement des capacités pour relever le triple défi du COVID-19, de la géopolitique et de la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine.

Le professeur Urama a réaffirmé l'engagement de la BAD à poursuivre son partenariat avec l'ACBF. À cet égard, la BAD considère l'ACBF comme un partenaire clé dans la mise en œuvre de sa Stratégie 2021-2025 de renforcement des capacités.

11. M. David Omozafoh (Conseiller régional pour la gouvernance et l'état de droit au Centre de service régional du PNUD pour l'Afrique) a réaffirmé l'engagement du PNUD à continuer de travailler avec l'ACBF car la Fondation s'est révélée être un partenaire fiable et de premier plan pour relever certains défis critiques en matière de capacités dans le continent. À cette fin, M. Omozafoh a souligné le travail accompli par l'ACBF pour aider le PNUD à réinventer la gouvernance et la consolidation de la paix en Afrique. Cette intervention a été utile pour amener les principales parties prenantes en Afrique à se concerter afin de façonner la nouvelle stratégie du PNUD.

M. Omozafoh a souligné le rôle stratégique de l'ACBF pour contribuer à relever les défis du renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

12. M. Vijay Pillai (Directeur par intérim, Intégration régionale, Afrique, Moyen-Orient et Afrique du Nord), a félicité l'ACBF pour sa contribution à long terme au développement de l'Afrique. Il a réaffirmé l'engagement de la Banque mondiale à continuer de travailler avec l'ACBF sur l'intégration régionale. Plus précisément, il envisage de faire jouer à l'ACBF un rôle important dans le renforcement des capacités des institutions régionales afin que celles-ci produisent des résultats à grand impact. La Banque mondiale est également disposée à définir avec le Secrétariat exécutif de l'ACBF la manière de collaborer pour soutenir les institutions nationales et les organisations régionales en vue d'améliorer la numérisation en appui aux initiatives de développement.

13. Le Dr Tshepelayi Kabata (Conseiller technique du Directeur général de la BADEA) a souligné que l'ACBF est considérée comme un partenaire de premier plan dans la mise en œuvre de la stratégie de la BADEA, en particulier en ce qui concerne la dimension du renforcement des capacités dans le cadre de cette stratégie. À cette fin, la BADEA et l'ACBF travaillent déjà ensemble sur des interventions visant à soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE-RENDU DE LA 30^{ème} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

14. L'ordre du jour de la 31^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF a été adopté sans amendement.
15. Le projet de compte-rendu de la 30^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF a été examiné et adopté car il était un résumé fidèle et précis des délibérations et des décisions prises lors de la session tenue virtuellement le 25 juin 2021.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA 30^{ème} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'ACBF

16. La matrice des questions découlant de la 30^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF (voir annexe 1) a été examinée et les membres ont pris note des éclaircissements et mises à jour fournis par le Secrétaire exécutif.

EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17. M. Jonas Aklesso Daou (Président du Comité des Finances et des Ressources Humaines de l'ACBF) a, au nom du Conseil d'administration, présenté le Rapport annuel 2021 de la Fondation.
18. Il a informé les Gouverneurs que l'ACBF a rebondi après les turbulences de la COVID-19 avec une stratégie de relance ancrée sur la résilience, les réformes internes et l'augmentation de l'efficacité. Ceci a été réalisé en optimisant les capacités de gestion des ressources humaines et en passant à des processus de travail automatisés et plus efficaces.
19. Il a souligné le soutien solide des États membres africains qui a permis au Secrétariat exécutif de mettre en œuvre le programme d'activités approuvé pour l'année de référence. Dans l'utilisation des ressources, d'importantes mesures de maîtrise des coûts ont été appliquées avec un ratio coûts/décaissements qui est passé de 25,1 % en 2020 à 16,2 % en 2021.
20. En outre, le Secrétariat exécutif a renforcé ses capacités en matière de TIC pour améliorer l'efficacité de l'appui à la mise en œuvre des programmes à travers l'Afrique.
21. M. Daou a informé les Gouverneurs que l'environnement de contrôle interne à la Fondation reste solide. À cet égard, les états financiers pour l'exercice 2021 n'ont fait l'objet d'aucune réserve.
22. Le Rapport annuel et les états financiers de l'exercice 2021 ont été examinés par les Gouverneurs et approuvés.

PRÉSENTATION DE LA SITUATION GÉNÉRALE DE LA FONDATION

23. M. Mamadou Biteye, Secrétaire exécutif de l'ACBF, a présenté un rapport sur la situation générale de la Fondation, en soulignant quelques étapes critiques et défis rencontrés dans un passé récent, et en esquissant les perspectives d'avenir.

24. Il a indiqué qu'avec 74 millions de dollars américains mobilisés au cours de la Stratégie 2017-2022, l'ACBF a été en mesure de mettre en œuvre plusieurs projets de manière substantielle, avec une extrême sélectivité, en veillant à ce que l'accent soit mis sur les domaines où les besoins étaient urgents, compte tenu des ressources insuffisantes. Les principales réalisations comprennent le renforcement des capacités des institutions dans 24 États membres pour mieux contribuer à la mise en œuvre des politiques ; le soutien à l'élaboration de politiques commerciales et liées au travail ainsi que de programmes de compétitivité industrielle en partenariat avec le Conseil des entreprises du COMESA et l'Association des entreprises de la CEDEAO ; la publication de 2 Rapports sur les Capacités en Afrique sur la mise en œuvre des politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation ; et un appui à 22 OSC dans 20 pays pour des interventions de plaidoyer fondées sur des données probantes.
25. Pour 2022, le Secrétaire exécutif a souligné l'importance de prêter attention à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité organisationnelles et d'élargir la portée des activités afin de mieux répondre aux besoins pressants des États membres. À cette fin, il a proposé : d'accroître les engagements avec les pays ; d'améliorer le modèle de travail pour l'aligner sur les priorités des pays membres, et apporter ainsi une valeur ajoutée distincte ; de renforcer la mobilisation des ressources pour un financement durable de la Fondation et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
26. Lors de l'élaboration de la Stratégie 2023-2027 de l'ACBF, M. Biteye a identifié les principaux défis ci-après à relever : comment transformer l'explosion démographique de la jeunesse en une opportunité pour la croissance, la transformation et la prospérité du continent ; l'accès à l'énergie à des fins de production ; comment soutenir la résilience des États membres vis-à-vis des chocs externes et internes ; et le renforcement des capacités des gouvernements décentralisés pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Se mettre au diapason de la numérisation rapide pourrait être un catalyseur pour faire face à la plupart des défis mis en évidence ci-dessus.
27. Cependant, M. Biteye a indiqué que le Secrétariat mettra en œuvre un processus participatif et consultatif pour s'assurer que les priorités et les besoins des États membres sont reflétés dans la manière dont la stratégie de l'ACBF sera formulée. Le contenu de la Stratégie va s'inspirer des priorités nationales, régionales et continentales identifiées par les États membres.
28. Pour le développement et la mise en œuvre efficaces de la nouvelle Stratégie, M. Biteye a appelé les États membres à travailler afin que les partenaires de développement débloquent des ressources financières. À cet égard, les pays africains devraient être en première ligne pour soutenir la Fondation afin de démontrer leur confiance dans les institutions autochtones et localement ancrées en Afrique.
29. Il a exhorté les Gouverneurs à poursuivre leur soutien solide à l'ACBF car le renforcement des capacités est le facteur le plus critique pour la transformation socio-économique de l'Afrique. L'ACBF, en tant que partenaire de confiance, peut travailler et travaillera avec les pays membres et d'autres partenaires pour trouver des solutions innovantes et durables aux besoins en capacités des pays membres.

RAPPORT DU COMITÉ DE MOBILISATION DES RESSOURCES

30. M. Beguedouwe PANETO, représentant du Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération du Togo et Président du Comité de mobilisation des ressources de l'ACBF, a présenté le rapport dudit Comité.

31. Le Comité a reconnu les défis émergents dans les pays membres en raison des contraintes résultant de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19. Néanmoins, il a souligné que ces défis avaient rendu l'ACBF davantage pertinente car désormais, la demande pour le renforcement des capacités de résilience face à de tels chocs s'est accrue.
32. Le Comité a indiqué que, dans l'ensemble, la Fondation a pu maîtriser ses charges institutionnelles. Cependant, il est nécessaire de faire en sorte que les promesses de dons en suspens soient concrétisées, car elles sont à la fois nécessaires pour soutenir plusieurs activités essentielles du programme prévues dans le cadre de la stratégie actuelle et indispensables pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les pays membres.
33. Le Comité a fait, à l'attention des Gouverneurs, les recommandations suivantes :
- Les pays des membres du Comité doivent donner l'exemple en payant intégralement leurs promesses de contribution à la Fondation.
 - Les Gouverneurs doivent intensifier leur soutien à la Fondation car une forte appropriation continentale est nécessaire pour catalyser l'appui des autres partenaires dans la mise en œuvre des initiatives importantes et urgentes de renforcement des capacités conçues par le Secrétariat exécutif.
 - Le Conseil des Gouverneurs et le Conseil d'administration enjoignent à la BAD d'accélérer la conclusion de la proposition de projet en cours d'examen.
 - Le Conseil des Gouverneurs, sous la direction de son Président, doit relancer la Banque mondiale pour qu'elle donne suite à son engagement d'avril 2019 de collaborer avec l'ACBF sur la base des résultats à grand impact obtenus dans le passé et à présent.
 - L'Union africaine doit honorer l'engagement qu'elle a pris de confier à l'ACBF la responsabilité de la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités de la Commission et veiller à ce que les allocations budgétaires de l'UA soient versées rapidement à l'ACBF.
 - Tous les États membres qui ont fait à l'ACBF des promesses de contribution doivent honorer leurs engagements pour l'exercice en cours, dans le cadre de l'extension dont a bénéficié la mise en œuvre de la stratégie actuelle.
 - Le Secrétariat exécutif doit tendre la main au secteur privé, aux organisations philanthropiques et aux fondations afin qu'ils soutiennent les initiatives de développement des États membres.
 - Le Comité doit convoquer une session extraordinaire pour discuter de la prochaine stratégie et planifier correctement les besoins en ressources et les implications de cette stratégie.
 - Le Comité doit réfléchir à la manière d'accroître la motivation en vue de la création d'un fonds fiduciaire destiné au renforcement des capacités et qui sera géré par la Fondation.
34. Les Gouverneurs ont pris note du rapport et examiné et approuvé les recommandations du Comité.

FEEDBACK DES GOUVERNEURS ET LEURS ORIENTATIONS

Feedback des Gouverneurs :

35. Les Gouverneurs ont réaffirmé la pertinence de l'ACBF et la centralité du renforcement des capacités pour relever les défis de développement de l'Afrique et mieux reconstruire face aux multiples crises associées à la COVID-19 et à la guerre russo-ukrainienne.
36. Ils ont exprimé leur gratitude au Secrétariat exécutif et au Conseil d'administration pour le travail accompli en vue de garantir que l'ACBF continue de soutenir les pays et les institutions malgré la pandémie de COVID-19 et les contraintes financières.
37. Ils se sont engagés à fournir le soutien politique et financier nécessaire à l'ACBF en versant principalement leurs contributions pour garantir que la Fondation reste durable et capable de s'acquitter efficacement de son mandat essentiel à la transformation socio-économique du continent.
38. Ils ont approuvé la feuille de route proposée par le Secrétaire exécutif pour élaborer la Stratégie 2023-2027 de l'ACBF.

ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU

39. Les Gouverneurs ont, par acclamation, prolongé d'un an le mandat du bureau actuel, composé du Ghana (Président), du Cameroun (premier Vice-Président) et du Kenya (deuxième Vice-Président).

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

40. Le Conseil d'administration et le Secrétariat, sous la direction du Secrétaire exécutif, et de concert avec le Bureau du CdG, proposeront une date et un lieu pour la prochaine session du Conseil des Gouverneurs.

COMMUNIQUÉ

41. Le Conseiller juridique de l'ACBF a lu le communiqué qui a fait ressortir les principales questions discutées lors de la session et sur lesquelles un accord a été trouvé, ainsi que les recommandations des Gouverneurs. Le communiqué est joint en annexe 2.

MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

42. S.E. Ken Ofori-Atta, Président du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, a exprimé sa gratitude à tous les Gouverneurs pour leur participation à la session. Il a appelé tous les Gouverneurs à continuer de soutenir l'ACBF afin que la Fondation puisse se concentrer sur le renforcement des capacités pour la transformation socio-économique de l'Afrique.
43. Il a demandé à tous les États membres d'honorer leurs promesses de soutien financier et exhorté le Secrétariat exécutif à accélérer les consultations ainsi que l'élaboration de la nouvelle Stratégie de l'ACBF.
44. En l'absence de toute autre question, la séance a été levée à 17h30 (heure d'Accra).

Annexe 1. Questions découlant de la 30^{ème} session annuelle du Conseil des Gouverneurs tenue le 25 juin 2021

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS SOULEVÉES	ACTIONS À MENER	ACTIONS MENÉES
À l'attention des Gouverneurs :			
Point 31 de l'ordre du jour	Postes vacants au sein du Conseil d'administration	i. Le Comité de recherche se réunira à propos des postes vacants au sein du Conseil d'administration et soumettra à l'ensemble de ce Conseil, au plus tard le 31 juillet, une recommandation en vue de la prise décision..	Fait. Le mandat des membres rééligibles a été renouvelé. Tous les membres du Conseil d'administration sont désormais en place.
Point 32 de l'ordre du jour	Mobilisation des ressources	ii. A exhorté les États membres à payer leur contribution dès que possible.	8 pays ont payé leurs contributions à l'ACBF depuis la dernière session du CdG. Ce sont le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Nigeria, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. 10 pays n'ont effectué aucun paiement à la Fondation mais ont fait des promesses de contribution pour la Stratégie 2017-2022 actuelle. Ce sont le Tchad, les Comores, Djibouti, le Gabon, la Gambie, la Guinée, le Niger, le Rwanda, le Sénégal et l'Afrique du Sud. 9 pays ont entièrement payé leurs promesses de contribution. Ce sont le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Nigeria, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.
		iii. A exhorté les pays des membres du Comité de mobilisation des ressources à honorer pleinement leurs engagements afin de montrer l'exemple.	Sur les 8 pays du Comité de mobilisation des ressources, 4 ont prêté par l'exemple, en payant intégralement leurs engagements envers l'ACBF. Ce sont le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Togo.
		iv. Amener la Banque mondiale à honorer l'engagement qu'elle a pris envers l'ACBF en avril 2019 et amener la BAD à tenir sa promesse de contribution à la Stratégie de l'ACBF.	Le président du CdG, le ministre Kenneth Ofori-Atta, a exhorté la Banque mondiale et les dirigeants de la BAD à s'engager sur la question, et les deux institutions ont l'assuré qu'elles s'engageaient à collaborer avec la Fondation.
		v. Rechercher le soutien des États membres afin que l'appui financier de la CUA à l'ACBF se matérialise sans plus tarder, conformément aux décisions de l'UA.	La CUA a effectué un décaissement de 124 032 dollars EU, en novembre 2021, sur les 1,2 million de dollars EU alloués à l'ACBF pour le budget 2021. En 2022, 165 000 dollars EU ont été décaissés jusqu'à présent sur une allocation budgétaire de 1,2 million de dollars EU. Ces décaissements sont strictement des fonds de programme.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS SOULEVÉES	ACTIONS À MENER	ACTIONS MENÉES
		vi. Établir un fonds fiduciaire de l'ACBF pour s'assurer que le renforcement des capacités est financé de manière durable à long terme.	Le Secrétariat exécutif travaille sur la manière dont le fonds fiduciaire pourrait être structuré et comment il sera lié au Fonds de dotation géré par ledit Secrétariat. Une décision à ce sujet sera prise après la finalisation de la nouvelle stratégie et les commentaires des principales parties prenantes sur leur volonté de soutenir le fonds fiduciaire proposé.
Point 35 de l'ordre du jour		vii. A exhorté tous les Gouverneurs à continuer de soutenir l'ACBF afin que la Fondation puisse se concentrer sur le renforcement des capacités liées à la mise en œuvre de la ZLECAf, qui est essentielle à la transformation socio-économique de l'Afrique.	La Fondation continue de travailler avec des partenaires, notamment Afreximbank, la BAD et le Secrétariat de la ZLECAf, pour développer des projets spécifiques à l'appui de la mise en œuvre de la ZLECAf. . .
Point 36 de l'ordre du jour		viii. A exhorté tous les pays membres et les partenaires au développement à utiliser l'ACBF comme partenaire privilégié dans la mise en œuvre des interventions de renforcement des capacités sur le continent et à honorer leurs promesses d'appui financier.	Le Secrétariat a continué d'utiliser toutes les opportunités de dialogue avec les États membres pour explorer les moyens de mettre en œuvre cette recommandation. Des résultats concrets sont apparus lors du Sommet HoS&G de l'UA de février 2022 à Addis-Abeba, lorsque, par sa résolution 1160, le Conseil exécutif a demandé à la CUA de diriger tous ses besoins de renforcement des capacités vers l'ACBF en tant qu'agence spécialisée de l'UA pour le renforcement des capacités.
Au Secrétariat exécutif			
Point 28 de l'ordre du jour	Interventions programmatiques	i. Il a été recommandé au Secrétariat d'intensifier et d'approfondir les partenariats avec la BAD et d'autres partenaires intéressés afin de soutenir le secteur public sur le continent par le biais d'interventions de renforcement des capacités des fonctionnaires sur les questions liées à la gestion du secteur public.	Le Secrétariat a maintenu son engagement avec la BAD et continuera de le faire. Un partenariat solide et approfondi avec la BAD poussera davantage vers l'avant le programme de renforcement des capacités du continent, en tant qu'outil crucial pour le programme de transformation de l'Afrique.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS SOULEVÉES	ACTIONS À MENER	ACTIONS MENÉES
Point 29 de l'ordre du jour	Diversification de la base de financement	ii. A exhorté la BAD et l'ACBF à travailler ensemble pour s'assurer que la Fondation reste un acteur clé et un bénéficiaire du Fonds africain de développement des connaissances et de renforcement des capacités et de la Stratégie de renforcement des capacités de la BAD (en contribuant à leur conception et à leur mise en œuvre).	Le Secrétariat reste engagé dans le travail effectué par la BAD sur le Fonds africain de développement des connaissances et de renforcement des capacités et sur la Stratégie de renforcement des capacités de la BAD. Le Secrétariat a contribué à la conception de ces initiatives et participé aux séminaires consultatifs organisés par la BAD. L'ACBF se propose d'appuyer la mise en œuvre de ces initiatives une fois que la Banque aura finalisé et lancé le Fonds et la Stratégie.
Point 30 de l'ordre du jour		iii. A encouragé la BAD et la Banque mondiale à accélérer leurs processus d'approbation de projet afin d'assurer le déblocage en temps opportun de leur appui financier à l'ACBF dans le cadre des projets en cours d'élaboration.	<p>Le document d'évaluation du projet finalisé en 2021 est toujours en cours d'approbation interne à la BAD. Selon les dernières informations de la BAD, le processus d'approbation est presque terminé. Le Secrétariat exécutif continue de suivre la question avec la Banque pour s'assurer que la mise en œuvre du projet démarre cette année.</p> <p>Le projet de la Banque mondiale se concentre sur l'Union africaine en tant que fenêtre continentale pour soutenir le projet sur la numérisation. Le Secrétariat exécutif étudie la manière d'impliquer à la fois la Commission de l'UA et la Banque mondiale sur la manière de faire avancer le processus.</p>

Annexe 2. Communiqué

NOUS, Gouverneurs de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et délégués représentant les États membres, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, les observateurs et les invités spéciaux, nous sommes réunis à Accra, au Ghana, le 23 mai 2022 dans le cadre de la 31^{ème} session annuelle du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF.

À l'issue de cette session, **NOUS** :

1. **SOUHAITONS LA BIENVENUE** à M. Mamadou Biteye en tant que Secrétaire exécutif de la Fondation. Sa vaste expérience et ses compétences à de hauts postes de responsabilité seront essentielles pour orienter l'ACBF vers une nouvelle stratégie et l'avenir ;
2. **NOTONS** que la Fondation boucle la Stratégie 2017-2022 de l'ACBF à un moment où d'importantes réformes ont été engagées afin de rendre l'organisation plus souple et mieux préparée pour répondre aux diverses demandes en mutation des pays membres ;
3. **PRENONS NOTE** des réalisations de la Fondation en vue de l'appui de la mise en œuvre des politiques par les États membres et du renforcement institutionnel de la capacité des organisations de la société civile à produire des résultats ;
4. **PRENONS ACTE** du solide soutien des pays membres africains qui a incité d'autres partenaires à continuer à prendre des engagements en faveur de la Fondation, ce qui a abouti à une mise en œuvre réussie de la Stratégie 2017-2022 de l'ACBF ;
5. **SOMMES CONSCIENTS** des réalisations dans les domaines programmatiques tels que (1) le renforcement des capacités pour une législation et une mise en œuvre des politiques de qualité axées sur les problèmes ; (2) le développement des entreprises des femmes et des jeunes ; (3) le renforcement des capacités des principales institutions stratégiques ; (4) le renforcement du leadership pour l'adaptation au changement climatique ; et (5) le renforcement des fonctions de suivi et de présentation des rapports par les États membres dans le cadre de l'Agenda 2063 ;
6. **SOULIGNONS** la nécessité de défendre la notoriété de l'ACBF en tant qu'organisation bien gérée et bien gouvernée qui produit des résultats à grand impact ;
7. **SOMMES ENCOURAGÉS** par le Rapport annuel 2021, y compris l'opinion sans réserve des auditeurs externes sur les états financiers de la Fondation au 31 décembre 2021 présentés par le Président du Conseil d'administration de l'ACBF ; et
8. **EXPRIMONS** notre profonde et sincère gratitude aux États membres et aux partenaires pour les résultats obtenus en 2021, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque islamique de développement (BID) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

En nous projetant vers l'avenir, **NOUS** :

9. **SALUONS** l'engagement pris par les Gouverneurs de galvaniser leurs pairs en vue d'un soutien accru à la Fondation, en particulier pour leur engagement et leur contribution à l'institution ;
10. **ENCOURAGEONS** le Secrétariat exécutif de l'ACBF à amener les pays à s'engager encore plus, à améliorer et à maintenir l'efficacité et l'efficacités de l'ACBF et à renforcer les efforts de mobilisation des ressources ;
11. **EXHORTONS** le Secrétariat exécutif à élaborer une nouvelle Stratégie en vue de renforcer les capacités visant à transformer l'explosion démographique de la jeunesse en une opportunité pour la croissance de l'Afrique, à accroître l'accès à l'énergie à des fins de production, à relever le défi de la résilience aux chocs externes et internes, à soutenir les efforts en vue de la décentralisation efficace et l'adoption de la numérisation pour relever les défis socio-économiques critiques sur le continent ;
12. **DEMANDONS** aux États membres de fournir le soutien technique et financier nécessaire à la formulation et à la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie de l'ACBF pour la période 2023-2027, car le succès de celle-ci dépendra du niveau de financement mobilisé pour les programmes qui y seront prévus pendant la période de planification de cinq ans ;
13. **FÉLICITONS et NOTONS** la réflexion préliminaire visant à mettre l'ACBF au diapason de la numérisation rapide ; à renforcer les capacités de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ; à soutenir l'Union africaine dans le renforcement de ses capacités de mise en œuvre, de coordination, de suivi et de mesure de l'Agenda 2063 ; à renforcer la capacité de mobilisation des ressources intérieures et extérieures ; et à renforcer les capacités de négociation des contrats des États membres ;
14. **NOUS RÉJOUISSONS** de l'engagement des partenaires de l'ACBF, notamment la Banque africaine de développement, la BADEA, le PNUD et la Banque mondiale, à continuer d'encourager et de soutenir l'ACBF et **ENCOURAGEONS** le Secrétariat exécutif à faire participer ces institutions à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie de l'ACBF ;
15. **DEMANDONS** aux Gouverneurs de l'ACBF de faciliter le paiement en temps opportun de toutes les contributions impayées à la Fondation afin que le Secrétariat exécutif puisse conclure les activités clés non encore bouclées dans le cadre de la stratégie actuelle et planifier la nouvelle stratégie sans contraintes ; et
16. **EXPRIMONS** notre gratitude à la République du Ghana, dignement représentée par l'Hon. Ken Ofori Atta, ministre des Finances et Président du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, pour avoir accueilli cette 31^{ème} session annuelle du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF et, par acclamation, **PROLONGONS** d'une année le mandat du bureau actuel.